



ÉCOLE MUNICIPALE DE MUSIQUE DE BARR

L'école Municipale de Musique de Barr a pour vocation la découverte, l'apprentissage et la pratique de la musique. Elle dispense aujourd'hui une formation musicale à près de 370 élèves encadrés par 23 professeurs, à partir de 3 ans, sans limite d'âge. Elle est agréée par l'Association Départementale d'Information et d'Action Musicales et Chorégraphiques du Bas-Rhin.





LE PLAISIR D'APPRENDRE, JOUER ET PARTAGER

La formation artistique est un aspect important de l'éducation des enfants et des jeunes. Elle participe à la formation de leur personnalité, enrichit leur culture et développe leur capacité de concentration et de mémoire. Elle prépare ainsi les jeunes à tenir un rôle actif dans un espace de vie en constante mutation, en confortant l'intuition de l'échange et la réalité de la pratique collective.

Pour les adultes, l'apprentissage de la musique correspond souvent à la réalisation d'un rêve et représente pour eux une agréable évasion du quotidien.

L'École de Musique permet de découvrir une incroyable palette d'instruments, des cours variés dispensés par des professeurs de qualité, mille et une façons de prendre goût à la découverte musicale. Ce sont autant de portes qui s'ouvrent à tous, et autant d'occasions de jouer ensemble et de faire connaissance.

Marièle COLAS-SCHOLLY
Adjointe au maire de la Ville de BARR

DES COURS INDIVIDUELS D'INSTRUMENT

Pour enfants et adultes, en cours particuliers d'une demi-heure, 45 minutes ou une heure par semaine.

DES COURS COLLECTIFS

L'éveil musical (pour les enfants de maternelle, à partir de 3 ans) et l'initiation Musicale (CP) : 30, 45 minutes ou 1h par semaine pour découvrir la musique par le jeu, les rythmes, les chants... Les cours de Formation Musicale (à partir de 7 ans) : il s'agit de l'approche moderne du «solfège», pour trouver ses repères dans le langage de la musique, un complément essentiel au cours d'instrument.

RARE ! Cours de composition en groupe ou individuel - Cours d'initiation à la direction d'orchestre.

NOUVEAUTE ! Cours de MAO (Musique Assistée par Ordinateur)

DES PRATIQUES COLLECTIVES

Chœurs d'enfants, d'adolescents, d'adultes

Orchestre de chambre

Petites Harmonies

Petites Cordes

Ensembles : de violons, de clarinettes, de flûtes à bec, de saxophones et de djembés

Ateliers de musiques actuelles (rock, variétés)

Atelier rythmique

... pour vivre la joie de partager la musique en groupe !

Les pratiques collectives font partie intégrante du forfait et il est possible de s'inscrire en pratique collective seule. Les pratiques collectives sont accessibles gratuitement à tout musicien désireux de pratiquer la musique en ensemble.



Toute inscription en instrument permet d'accéder à 1h de cours de Formation Musicale et à une ou plusieurs pratiques collectives. L'engagement est annuel, **tout trimestre entamé est dû**, un désistement en cours d'année devra faire l'objet d'une demande auprès de la direction de l'école.

- **Une réduction de 20% est accordée pour une deuxième inscription** en instrument au sein d'une même famille, y compris les inscriptions multiples de la même personne.
- **Une réduction de 50% est accordée pour la troisième inscription** en instrument et les inscriptions suivantes au sein d'une même famille, y compris les inscriptions multiples de la même personne.
- **Une réduction de 50% est allouée aux élèves membres actifs de l'Harmonie Municipale** (instruments à vents, batterie et percussions - sauf flûte à bec) et **aux élèves membres actifs de l'Orchestre de Chambre** (instruments à cordes, bois, ...).

TARIFS D'ÉCOLAGE

	Tarif trimestriel Habitant Commune	Tarif trimestriel Externe
Cours instrumental individuel de 30 min hebdomadaires	156,00 €	179,00€
Réduction de 20%	124,80 €	143,20€
Réduction de 50%	78,00 €	89,50 €
Cours instrumental individuel de 45 min hebdomadaires	206,00 €	237,00 €
Réduction de 20%	164,80 €	189,60 €
Réduction de 50%	103,00 €	118,50€
Cours instrumental individuel d'une heure hebdomadaire	256,00 €	293,00 €
Réduction de 20%	204,80 €	234,40 €
Réduction de 50%	128,00€	146,50 €
Cours collectifs seuls : Initiation musicale, Formation musicale : 1h par semaine 45 minutes Cours d'éveil musical : 1/2h par semaine	60,00 € 46,00 € 31,50 €	68,50 € 52,00 € 36,00 €
Pratiques collectives : ensembles, orchestres, chœurs	Gratuit	Gratuit

Les réductions ne sont pas cumulables pour un même inscrit et les pratiques collectives ou cours collectifs seuls ne peuvent pas donner lieu à une réduction.

Les réductions au sein d'une même famille ne pourront être allouées qu'à la condition qu'une des inscriptions soit à plein tarif. Les pratiques collectives sont accessibles gratuitement, mais l'inscription est obligatoire pour que le participant puisse être assuré.

INSTRUMENTS ENSEIGNÉS

Chant lyrique
Chant musiques
actuelles
Violon
Alto
Violoncelle
Contrebasse à cordes
Flûte traversière
Flûte à bec
Hautbois
Clarinette
Basson
Saxophone
Trompette
Cor

Trombone
Baryton
Tuba
Harpe
Piano
Orgue liturgique
Accordéon
Guitare classique
Guitare électrique
et basse
Ukulélé
Batterie
Percussions
Djembés



INFORMATIONS PRATIQUES

École municipale de Musique
7 Chemin du Buhl • 67140 Barr
Tél. 06 10 36 10 04
ou 03 88 08 19 52 ou par mail
ecoledemusique@barr.fr
Contact : Aurélie VALDIVIA, directrice

Afin de nous permettre d'organiser au mieux la rentrée, nous vous invitons à effectuer les inscriptions et réinscriptions avant le mois de septembre.

Aux enfants indécis pour le choix d'un instrument, l'école de musique propose une rencontre qui permet d'affiner leurs attirances, suivie éventuellement d'une séance de découverte d'un ou plusieurs instruments.

Début des cours :
Lundi 14 septembre 2020

PARTAGER LA MUSIQUE

Par essence même, la musique s'écoute et se partage. C'est pourquoi, il est proposé aux élèves, tout au long de l'année, de multiples manifestations auxquelles ils sont invités à se produire, en solo ou en ensemble.

Les **Moments Musicaux** ont lieu à l'hôpital, la maison de retraite, la crèche, au centre périscolaire et à la médiathèque. Une occasion de prendre de l'assurance pour jouer en public dans une ambiance détendue et conviviale...

Le **Concert des Professeurs** est une occasion privilégiée de découvrir les talents d'interprètes des enseignants (chaque année, le dernier dimanche du mois de janvier).

Le **Concert des Ensembles** permet aux pratiques collectives de l'école (ensembles, ateliers, chœurs, orchestres...) de présenter leur répertoire (chaque année, le dernier dimanche du mois de mars).

Le **Tremplin Jeunes Talents** permet aux élèves volontaires de partager leur passion de la musique sous forme de concours.

L'école de musique possède un Département Musiques Actuelles particulièrement dynamique, qui propose son festival, **le Barr'Ouf**, permettant aux groupes de se produire sur une grande scène.

Tout au long de l'année, de nombreuses occasions permettent aux élèves et ensembles volontaires de se produire en public : festivités de l'avent, rendez-vous aux jardins (le 1^{er} week-end en juin), projets en lien avec la médiathèque, fête de la musique, etc.